

LES TOURMENTES DES HADJARAÏ¹ DANS LES TUMULTES
SOCIOPOLITIQUES DU TCHAD DE LA PÉRIODE COLONIALE À 1991.
LECTURE HISTORIQUE D'UNE MIGRATION FORCÉE DANS LE SAHEL

Zakaria BEINE

Université de N'Djaména, Tchad

beine_zakaria@yahoo.fr

&

Mahamat Foudda DJOURAB

Université de N'Djaména, Tchad

mahamatfouda1@gmail.com

Résumé : L'histoire du Tchad est jonchée des événements sociopolitiques douloureux, marquée par des guerres civiles, l'instabilité et des aléas climatiques. D'une part, l'instabilité politique a considérablement affecté l'existence de l'État et partant, son autorité. Compte tenu de l'extrême gravité de la situation, certains auteurs ont qualifié la décennie 1970-1980 de période sombre qu'a traversé le Tchad « d'État néant. » Car le pays était occupé par des tendances armées dont chacune voulait le pouvoir. Cette situation était intenable pour les populations qui se trouvaient entre plusieurs feux des acteurs en guerre pour le pouvoir, tout particulièrement pour les Hadjarai. D'autre part les aléas climatiques, matérialisés par des sécheresses et famines récurrentes, ont détruit et/ou déstructuré des villes et des villages entiers. Les Hadjarai, peuples habitant le Tchad central, ont souffert des manifestations négatives du climat. Face à ces adversités cruelles ils durent fuir leur milieu naturel pour se retrouver à des centaines de kilomètres, voire des milliers, de leur terroir. Certains sont rentrés à la suite des accalmies relatives, d'autres choisirent de s'y établir définitivement. La présente étude, qui se nourrit des sources écrites et orales, se veut une contribution scientifique en vue de la connaissance des péripéties des Hadjarai.

Mots clés : instabilité politique, sécheresse, déplacés, rébellion, représailles.

THE TURMOIL OF THE HADJARAÏ IN THE SOCIO-POLITICAL TUMULT OF
CHAD FROM THE COLONIAL PERIOD TO 1991: A HISTORICAL APPROACH
OF A FORCED MIGRATION IN THE SAHEL

Abstract: The history of Chad is made with painful socio-political events including civil wars, instability, and climatic hazards. On the one hand, political instability has considerably affected the existence of the state and its authority. Given the extreme gravity of the situation, some authors have described Chad, during this dark period, as "Etat néant"². This is because the country was occupied by armed groups, each of which claiming hold or deserve the political authority. This situation was untenable for local population and especially for the Hadjarai people who found themselves between the fires of several actors fighting for authority. On the other hand, climatic hazards, materialized by recurrent droughts and famines, destroyed and/or destructed entire cities and villages. Living in the centre of Chad, the Hadjarai have suffered from the negative

¹ Peuple du Tchad central, Province du Guéra.

² "Etat néant" means, in French, the situation where there is no political and legal organization leading to a legitim government.

manifestations of the climate changes. Faced with these cruel adversities, they had to flee their natural environment to find themselves hundreds or even thousands of kilometers from their homeland. Some of them came back after relative lulls while others have chosen to settle there permanently. The present study, which is based on written and oral sources, aims to make a scientific contribution to the knowledge of the peregrinations of the Hadjarai.

Keywords: Political instability -Drought – Displaced people - Armed groups - Retaliation.

Introduction

L'histoire du Tchad est rythmée par des troubles politiques et sociales pendant plus de cinq décennies. Entre guerres civiles et dégradation de l'environnement, rythmées par des sécheresses à répétition, la vie des paisibles citoyens qui n'aspirent qu'à la quiétude a été considérablement affectée.

Certain ont choisi de rester à l'intérieur du Tchad tandis que d'autres se sont dirigés vers des contrées lointaines, hors du territoire national, afin de se mettre à l'abri des difficultés quotidiennes de la vie. C'est dans ce contexte que les populations du Guéra sont mises à l'épreuve les ayant conduits dans diverses localités pour trouver de la sécurité sociopolitique.

En effet, le Guéra est une région du Tchad qui compte plus d'une quinzaine d'ethnies³ dont chacune comporte des caractéristiques linguistiques, culturelles qui la différencient un peu des autres mais pour la plupart des cas il y a des liens de parenté. Faute des données scientifiques sérieuses sur la mise en place des populations dans cette région, les origines des Hadjarai sont restées assez confuses, voire contradictoires les unes des autres⁴.

L'objectif de ce texte consiste à comprendre les difficultés endurées par les Hadjarai en cette période contemporaine. Pour faciliter la compréhension de cette étude, la démarche méthodologique a consisté en la collecte et les traitements des données issues des sources orales et écrites ayant abouti aux résultats escomptés. La préoccupation centrale de ce travail est d'analyser les facteurs déterminants de la migration des Hadjarai. Ce travail présente dans un premier temps le cadre de la recherche et dans un deuxième temps il décline les résultats.

1. Cadre de la recherche

Ce travail s'inscrit dans la démarche qualitative. Pour cela nous procéderons à la présentation monographique du terrain de la recherche qui est le Guerra. Ensuite le processus des collectes des données et les analyses des résultats desdites recherches,

³ Les principales sont les Barain, les Bidio, les Dadjo, les Bolgo, les Dangaléat, les Kenga, les Koké, les Migami, les Moubi, les Dionkor Guéra, les Fania, les Goula, les Saba, les Sokoro, les Arabes Oumar etc.

⁴ D'après les écrits de Nachtigal, 1876, Carbou, 1912, Barth, 1927, les administrateurs coloniaux français Bruel, 1929.

dont l'objet principal est le peuple Hadjarai. Signalons que le cadre théorique se situe dans le sillage de l'anthropologie historique permettant de saisir les dimensions positivistes du peuple vivant dans la zone montagneuse influencé par son environnement immédiat.

2. Méthodologie

2.1. Collectes des données

La zone d'étude étant le du Guéra, nous avons tenu compte des difficultés liées à la recherche à savoir la diversité culturelle du grand groupe hadjarai et leur alliance avec les autres communautés vivant sur le même territoire depuis l'époque précoloniale. Notamment des tributs arabes, des Bornou, des Haoussa et une infime partie sédentaire des peuls. Il faut noter aussi des traces significatives nomades, des Boulala et des groupes métis qui fondent le pont social entre les communautés citées et les autochtones Hadjarai. Ces déterminants ont permis de procéder à une observation participante ou perceptive. Ces types de techniques historique et anthropologique puisant ses sources de Malinowski B (les Argonautes du pacifique), a facilité l'immersion dans le quotidien de la personne ou du type Hadjarai.

Cette observation a permis de saisir les formes plurielles des violences qu'ont subi le peuple du Guerra, après avoir réagi contre les pratiques non conformes aux règles sociales et de la gouvernance politique. Ces réactions qui caractérisent le type hadjaray dans sa réalité anthropologique et historique. On a utilisé aussi des entretiens des techniques sociohistoriques de façon directes et semi directes qui amène le chercheur à user de l'expertise de son enquêté. Ces procédés ont généré des sources immenses, y compris des documents traitant de la problématique abordée pour assurer la validité des sources collectées sur le terrain à partir des démarches ci-dessus évoquées en vue de valider la véracité des données. A cet effet, le croisement de ses différentes sources dans un vecteur pluridisciplinaire, est un atout pour réduire le doute et l'incertitude ; c'est ce que pense Olivier de Sardan (1995).

Dans le souci de fournir des données pour l'analyse de notre sujet à traiter, des séjours sur le terrain sont effectués à deux étapes. D'abord pour la phase de pré-enquête d'immersion, ensuite pour l'enquête proprement réalisée en vue de recueillir les données permettant de construire l'objet de cette recherche et l'analyser profondément. Les localités visitées sont Mongo, Bullong, Melfi, Baro, Bitkine, Bokoro, Chari Baguirmi, Aboutelfane. Le choix de ces localités a été guidé par la pré-enquête ayant permis d'identifier les localités dans lesquelles il y a des personnes ressources. Leurs choix étaient opérés de façon aléatoire en tenant compte de rigueur des sources. Car, les sources historiques ne mentent pas, elles sont vérifiables constamment. Notons, en effet, que certaines personnes ressources ont été rencontrée à N'Djaména.

2.2. *Traitement et analyse des données*

Les informations recueillies sur le terrain ont fait l'objet de croisement permettant une analyse de la situation sociopolitique perpétrée sur les Hadjarai dans une logique de violence ciblée ayant engendré un comportement résilient dans la province du Guéra.

L'approche sociohistorique, basée sur la mise en exergue de la violence en tant que fait, a guidé l'orientation analytique de cette recherche. Dans la gestion de cette violence, la communauté Hadjarai en tant que structure sociologique n'a guère cessé de remplir ses fonctions en tant qu'entité sociale. Cette théorie structuro-fonctionnelle, développée par Talcott Parsons (1995), s'accroît sur les rôles qu'ont joués les Hadjarai pour supporter les atrocités perpétrées contre elle en tant que structure ayant un fondement historique, sociopolitique, économique, religieuse, culturelle etc.

3. Résultats

Cette partie du travail est articulée autour de la présentation de la zone d'étude ainsi que et l'analyse des résultats obtenus.

3.1. *Le Guéra, une région au carrefour de toutes les contrées du Tchad et un relief unique*

La région du Guéra se trouve géographiquement au Centre-sud du Tchad, entre le 10^{ème} et le 20^{ème} degré de latitude Nord et le 18^e et 20^e degré de longitude Est, avec une superficie de 58.950 km² ; elle représente les 5% de la superficie totale du pays. Elle est limitée au nord par le Batha, à l'ouest par le Chari-Baguirmi, au sud par le Moyen-Chari, et à l'est par le Salamat et le Ouaddaï.

De par cette position, le Guéra se localise et se trouve entre le nord (Sahel) et le Sud (la zone soudanienne) ; ce qui lui confère un climat tout à fait particulier. Cette position géographique fait du Guéra un carrefour où se rencontrent toutes les populations, toutes les communautés tchadiennes tant dans leurs diversités que dans leurs confessions.

Le relief est formé des chaînes de montagnes dont les plus hauts sommets sont le mont Guéra culminant à 1613 m et la chaîne d'Aboutelfane qui se dresse à une hauteur de 1506 m à l'Est de Mongo. La présence massive des montagnes, à travers toute la région, a servi de refuge aux populations pendant les périodes de razzia (Djimet Séli, 2013 :33). Ces montagnes, magnifiques, constituent également des sites touristiques dont les plus populaires restent le Mont Abtouyou et la réserve de faune de l'Aboutelfane.

Entre les nombreuses montagnes se trouvent de grandes vallées boisées et riches qui servent pour les activités agricoles. Abordant cette question, Djimet Seli (2013 : 11) note que « les montagnes, si nombreuses dans cette région, n'ont pas seulement déterminé la configuration du sol et de la végétation mais elles sont aussi à l'origine de l'appellation Hadjarai ».

3.2. *Le processus de la formation administrative du Guéra*

Le processus de la formation administrative du Guéra est déclenché par le capitaine Durand⁵ et l'Aguid Djaatne⁶ du Ouaddaï le 19 novembre 1903 où il était décidé que le chef-lieu de cercle de Bousso, abritant la troisième compagnie militaire soit à Mélfé. Un poste y est installé à cet effet et servant de chef-lieu de cercle de Boa commandé par le capitaine Rueff à l'époque coloniale. Ensuite en 1907 ce fut la création du poste de Boullong⁷ par la première compagnie du capitaine Jérusalemly qui était d'abord une base de soutien au dissident et prétendant au trône de l'empire du Ouaddaï en l'occurrence Acyl installé à Ati et qui menait des activités subversives contre le roi du Ouaddaï. Par la suite Boullong devient le chef-lieu de la subdivision d'Abou-Telfane⁸. Le 1er septembre 1909, ce sous-secteur qui dépend de Bokoro devient indépendant. Puis par une circulaire N°32 du 25 novembre 1909, le Lieutenant-Colonel commandant le territoire, crée la circonscription du Batha.

En début 1910, après les événements de Ouaddi-Kadja dans le Ouaddaï le poste de Boullong a été fermé puis transféré à Mongo. Ce processus a enclenché un malentendu entre les Hadjaraï et l'administration coloniale qui voulait scolariser de force les enfants et enrôler de force les adultes dans l'armée. N'étant pas d'accord avec ces procédés, la population a vidé certaines localités pour se réfugier d'abord dans les montagnes puis continuer vers des zones lointaines. C'est dans ce contexte que le processus de la formation du Guéra a commencé.

Balotée entre le Batha, le Chari Baguirmi et le Salamat, le Guéra est créé par l'arrêté du 18 juillet 1956 du Haut-Commissaire de la République de l'Afrique Equatoriale Française⁹. L'année 1965 a vu la consécration de Bitkine en sous-préfecture, Mangalmé l'a été le 05 mars 1969 date à partir de laquelle le Guéra a acquis ses frontières actuelles avec un territoire de 58 950 km². De département en 1999, le Guéra devient en 2002 une Région dans le cadre de la réforme administrative générale.

En 2006, le département du Guéra lui-même va s'éclater en trois départements où chacune de trois principales villes qui le composaient c'est-à-dire Mongo, Bitkine et Mangalmé devient chacun un département avec ses sous-préfectures. Cependant, ces quatre départements se retrouvent toujours dans un même territoire appelé la Région du Guéra et ce malgré le redécoupage territorial du Tchad qui a vu charcuter des régions entières. Malgré cette fracture interne, le Guéra garde ses frontières actuelles et accède ainsi au statut de région conformément à la réforme administrative. En somme, l'année 1956, qui a vu la création de la région du Guéra marque un pas très important dans la constitution de l'identité hadjaraï par la délimitation géographique

⁵ Un conquérant militaire français.

⁶ Chef coutumier en arabe local tchadien.

⁷ CAOM, Rapport sur la situation politique et économique de la circonscription du Batha, 1919-1944.

⁸ CAOM, Rapport sur la situation politique et économique de la circonscription du Batha, 1943-1947.

⁹ CAOM, Rapport sur la situation politique et économique de la région du Batha 1953-1955.

de ses populations qui désormais se sentent fixées sur leur un territoire administratif commun.

4. Discussion

La discussion est menée autour des sous parties traitant des déterminants ayant entraîné la migration des Hadjaraï.

4.1. Les populations hadjaraï et les soubresauts politiques du Tchad

L'histoire du Tchad, à l'instar de celle d'une partie des pays africains, est marquée par des violences politiques dès le début de l'indépendance. En effet, dès 1963 (Khayar, 2008), les populations tchadiennes vont vivre la fracture Nord-Sud ou musulmane-chrétienne (Al-Mouna, 1996) pour sombrer finalement dans un cycle de violence inédite. Ces violences politiques se sont crispées d'abord en Nord/musulman-Sud/chrétien (Buijtenhuijs, 1987 : 15). Dans les années 80, la dialectique nord-sud s'est mutée en une multitude de mouvements politico-militaires (Dadi, 1987 ; Kovana, 1994) dont les objectifs affichés ouvertement étaient la conquête du pouvoir. A cet effet, comme le note Jean Chapelle, (1980 : 242-243), « ce n'était pas les tendances politiques qui dominaient, ce n'étaient pas les idéologies qui prévalaient, mais les luttes de personnes fondées sur les solidarités ethniques. »

Ces violences politiques, qui ont marqué l'histoire du Tchad, dont les socles étaient les ethnies et/ou alliances ethniques ont provoqué d'innombrables victimes (Buijtenhuijs, 1987). Il existe en effet, une abondante littérature consacrée à ces violences et dont les principales motivations sont la répartition du pouvoir entre les tendances politico-militaires (Bouquet, 1982 ; Kosnaye, 1984),

Peuples occupant le Guéra depuis des millénaires, les Hadjaraï ont connu les migrations de masse à cause des crises politiques, notamment à partir de 1966 avec la création du Frolinat (Netcho, 1997 : 19).

En effet, à partir de 1962 le Tchad entre dans un cycle de violences politiques, conséquences de la suppression du multipartisme et l'adoption du monopartisme, entraînant ainsi l'interdiction des libertés publiques (Nebardoum, 1998 : 24). La violente répression de la manifestation pacifique suite à l'instauration du parti unique et l'arrestation des leaders politiques qui s'en sont suivies changent complètement la donne. Au Guéra, à partir de 1966 avec la création du Front de Libération National du Tchad (Frolinat)¹⁰, la population subit les répressions des forces gouvernementales du régime de Ngarta Tombalbaye au regard de la révolte des paysans moubi (Netcho, 1997 : 21). Vinrent ensuite les exactions du régime Hissein Habré et les tueries massives du régime de Idriss Deby.

Tous ces évènements ont poussé les Hadjaraï à quitter leur terroir pour se retrouver dans d'autres provinces et parfois à l'étrangers du fait de l'implication dans toutes les rebellions que le Tchad a connu. Dans ces batailles fratricides et sans fin, les

¹⁰ Le Frolinat était un mouvement armé, une rébellion, créé par les nordistes pour renverser le pouvoir central incarné par les sudistes tchadien.

populations hadjaraï étaient très impliquées car ayant servi de par leur position géographique de théâtre d'opérations entre les belligérants dans ces violences politiques qui ont eu lieu au Tchad. Il faut en effet noter que le Guéra est l'une des régions du Tchad qui ont connu une longue histoire de crises provoquées tant par les guerres (Doornbos, 1982 ; Buijtenhuijs, 1977 ; Azevedo, 1998), que par les catastrophes naturelles (Abrass, 1967 ; Sabaye, 1980). Mais d'après Séli (2012 :29), « placée au Centre-sud du Tchad, par sa position géographique, sa zone climatique, les cultures de sa population, la région du Guéra va connaître une position ambivalente dans la bipolarisation du Tchad en deux parties climatiques, culturelles, religieuses et politiques distinctes ».

L'ambivalence de la région du Guéra qui relève de ses appartenances religieuses, politiques, climatiques qui divisent le Tchad, va placer les populations entre le marteau et l'enclume et dont les principales victimes seront les populations civiles (Netcho, 1997). En effet, les exactions des rebelles et des forces gouvernementales contre les populations du Guéra sont durablement ressenties jusqu'à nos jours (Garondé, 2003).

4.2. Dégradation de l'environnement, facteur essentiel de migration des Hadjeray

De par sa position géographique, le Guéra est caractérisé par des pluies irrégulières (Nicholson, 1979), de Bruijn (1995). Cela se justifie par les sécheresses et famines cycliques des années 1971-1973-1974 et puis des années 1983-85 (Adoum Minallah, 2012). De par son appartenance à la zone sahélo-soudanienne, le Guéra se caractérise comme bien d'autres régions du Tchad par une instabilité des régimes pluviométriques, tantôt déficitaires, tantôt excédentaires. Ces aléas pluviométriques présentent des conséquences néfastes sur l'environnement car l'irrégularité des précipitations récurrente constitue un sérieux problème qui impacte négativement les ressources naturelles dont les conséquences sont la diminution importante du couvert végétal et la dégradation accentuée des sols (Sabaye, 1995). A côté de cette menace naturelle sur l'environnement se greffe les activités destructrices de l'homme lui-même (Demangeot, 1994 : 133).

Les pressions de sécheresses à répétition sur l'environnement et celles de l'homme ont en effet des effets néfastes sur la production et productivité agricole desquelles dépend la vie du paysan. La dégradation du couvert végétal provoquée par l'insuffisance des pluies et sous l'action des prélèvements excessifs de l'homme fait que les sols de la région du Guéra subissent les effets érosifs du ruissèlement creusant des rigoles qui provoquent la destruction complète des espaces cultivables, alors que les populations du Guéra vivent essentiellement des activités agricoles (La Monographie du Guéra, op. cit.; de Bruijn, 2007; van Dijk, 2008).

En l'absence des moyens modernes de production, au Guéra, les activités agricoles se font de façon archaïque. Cela a un effet négatif sur la productivité exposant ainsi les populations à des famines. À cette difficulté, s'ajoutent les déficits pluviométriques qui compliquent davantage le rendement.

Toutes ces difficultés exposent les populations à des famines cycliques (Duault, 1935 ; Sabaye, 1997) dont certains Hadjarai, pour en garder des souvenirs, les immortalisent par des noms de leurs enfants (Seli, 2012, 33). Ainsi, il n'est pas rare de croiser dans la région des gens qui portent des noms qui rappellent des redoutables famines qui ont ravagé la région du Guéra et rendu les crises plus complexes. Ces éléments ont poussé les populations du Guéra à quitter leur territoire pour des destinations où la vie pouvait être meilleure. Tout compte fait, la dégradation de l'environnement et les crises politiques constituent des facteurs essentiels de la migration des Hadjarai.

4.3. Violences sociales, un autre facteur de l'immigration forcée des Hadjarai

Outre les violences politiques indéniables, il existe au sein de la société hadjarai, tout comme dans la plupart des sociétés subsahariennes d'Afrique (Le Potin, 2007 ; Aleksandra, 2008), une violence sociale (Seli, 2013 :38) destructrice des sociétés. Parmi celles-ci, figure l'accusation de sorcellerie, bien que marginale, (Seli : 2013, 21) et les déceptions amoureuses qui constituent de causes d'immigration conduisant les victimes désignées à quitter le village pour d'autres horizons assez éloignés. Ces deux éléments sont destructeurs car ils concernent les jeunes en particulier.

En effet, la sorcellerie est un fait délicat à aborder, car difficile de démontrer sur la base des arguments scientifiques. De même, il est presque impossible de trouver quelqu'un qui peut se déclarer sorcier pour donner des témoignages.

A côté de la sorcellerie, les déceptions en amour font également parties des causes ayant poussé certains ressortissants du Guéra à la migration. En effet, lorsqu'un jeune désire épouser une fille, il y a l'implication des deux familles qui doivent consentir à l'union. Toutes les démarches aboutissant au mariage ne peuvent être validées si les deux belles familles sont d'avis. Généralement ce sont les familles qui dictent les conduites à tenir. Cela va de l'acceptation de l'union jusqu'au refus catégorique. C'est une situation qui arrive souvent et dans ce cas, le jeune cherche une autre fille.

Lorsque le refus venait de la famille du garçon, la révolte est alors systématique. Pour gérer sa frustration, le garçon n'a d'autre choix que celui de quitter sa localité. Dans cette situation, des sources orales recueillies lors des entretiens renseignent que de nombreux jeunes du Guéra qui, pour sauver l'honneur, ont choisi l'immigration tant au Tchad qu'à l'extérieur du pays.

Ainsi, l'immigration des populations hadjarai, tant au Tchad qu'à l'extérieur des frontières s'explique aussi par des faits sociaux, bien que marginaux, que sont la sorcellerie et les déceptions amoureuses. Les sources orales rapportent également que des rivalités nées à l'occasion des disputes relatives à l'accès au trône aux chefferies traditionnelles renvoient les perdants hors du Guéra pour des raisons de sécurité.

4.4. Les destinations de la migration des Hadjarai

Plusieurs destinations ont accueilli les migrants Hadjarai à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national. Cette partie est réservée à l'identification de ces différentes destinations.

4.4.1. Les filières intérieures

La mobilité a toujours rythmé la vie de l'homme. Ainsi, l'homme hadjarai s'est retrouvé, à un moment de son histoire, dans cette situation. En fait, des facteurs l'ont amené à s'orienter vers certaines régions du Tchad qui puissent lui assurer sûreté et sécurité. Il s'agit des régions voisines ou un peu éloignées comme le Chari Baguirmi, le Lac Tchad, du Salamat etc.

4.4.1.1. Les régions du Chari-Baguirmi et du Lac-Tchad

La filière du Chari-Baguirmi constitue la destination la plus ancienne et la privilégiée pour les Hadjarai. En effet, le rapport de l'administration coloniale de 1914 stipule qu'« à la suite d'une famine de l'année 1913, une migration sensible se produisit vers la région voisine du Chari-Baguirmi¹¹ ». Deux facteurs expliquent ce fait.

Le premier reste le facteur lie les populations du Guéra au royaume du Baguirmi. Des sources orales indiquent que les Baguirmiens seraient d'origine Hadjarai. Tandis que le second leur octroie certains privilèges au sein de la cour royale. Lors des cérémonies d'intronisation du Roi du Baguirmi, les Hadjarai sont associés aux rituels de consécration. A cela s'ajoute également la proximité entre les deux régions.

Il faut aussi que le Chari Baguirmi abrite la capitale du Tchad qui attire des migrants par le phénomène de l'exode rural. En effet, la quête d'emplois dans la ville de N'Djamena et les larges possibilités agricoles qu'offre la région explique le choix du Chari Baguirmi comme terre d'accueil des populations Hadjarai.

Les décennies 1970-1980-1990 sont jalonnées par de grandes sècheresses et famines. Pendant cette période, la région du Guéra fut ravagée par une famine causée par un déficit pluviométrique. Pour survivre, de centaines des familles ont quitté la région pour venir s'installer à N'Djamena, la capitale, qui est de loin la mieux sécurisée par rapport aux autres villes du Tchad sur le plan alimentaire. À N'Djamena, ces familles sans source de revenus ne doivent leur pain quotidien qu'aux distributions des vivres par les ONG, principalement le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Secours Catholique et Développement (SECADEV) (Rapport d'activité du SECADEV, 1991 : 28).

4.4.1.2. La filière de la région du Salamat

Le Salamat est l'une des régions du Tchad, voisine de la région du Guéra qui se situe dans sa frontière Sud-Est. C'est une région humide, très fertile et donc très favorable aux activités agricoles ; en cela, certain l'ont baptisée « grenier du Tchad » en raison de sa grande capacité productrice. Doté d'un fleuve, très poissonneux, le Salamat connaît rarement de déficit pluviométrique et cela place cette zone parmi les plus grandes régions productrices de céréales. On raconte souvent que pendant certaines années de fortes productions, le système de troc est mis en valeur.

¹¹ CAOM. Carton 113, Rapport sur la situation politique et économique de la circonscription du Batha, 1919-1944.

Peuple d'agriculteurs par excellence, les Hadjarai sont attirés par cette zone qui leur offre toutes les possibilités de s'adonner à l'agriculture. Il faut noter que le Salamat et le Guéra sont deux régions dont les populations ont des fortes similitudes culturelles. Ainsi l'acceptation et/ou l'intégration des Hadjarai, au sein des populations du Salamat, se fait naturellement sans difficultés. Ayant de fortes potentialités et de richesses agricoles et surtout de paix relative qui y règne en fait une zone d'attraction pour les populations du Guéra. L'immigration des populations hadjarai, dans la région du Salamat, remonte à temps immémoriaux. Mais depuis les années 1973-1974, date qui marque les grandes sécheresses et famines (Adoum Minallah, 2012 : 39), les premières vagues migratoires des populations du Guéra pour le Salamat sont signalées. En effet, cette première vague de migrants installés au Salamat et bien organisée va accueillir d'autres qui vont quitter le Guéra au gré des sécheresses qui font rage de 1974 jusqu'au début des années 1990. Des villages comme Darasna, Am Habilé et Aboudeia accueillent des ressortissants du Guéra qui en sont devenus, de nos jours, des résidents permanents.

En somme, les régions du Chari-Baguirmi, du Salamat et du Lac-Tchad ont accueilli de fortes colonies Hadjarai à cause des crises sociopolitiques et environnementales.

4.4.2. Les filières extérieures

Dans ces filières, on note principalement celle opérée du côté soudano-nigérian et celle du côté camerounais.

4.4.2.1. Les filières soudano-nigériane

Dans sa trajectoire migratoire à l'intérieur du territoire national pour se sécuriser des problèmes de tous ordres, une partie du peuple Hadjarai s'est retrouvé en dehors des frontières nationales. C'est ainsi qu'on rencontre de nombreux Hadjarai particulièrement au Soudan et au Nigéria. Dans son article intitulé *Cinquante années de l'administration française à Mélfé*, Blondiaux signifiait que :

Pour une seule année de 1951-1952 suivant la date à laquelle ont été faits les recensements, 329 jeunes hommes ont émigré au Soudan. Le total des individus partis et non encore revenus atteignait en 1952, environ 1030 unités et l'enquête ne peut pécher par optimisme, car les villageois perdent vite le souvenir et ne songent guère à ceux qui les ont quittés il y a 15 ou 20 ans¹².

Cette déclaration montre l'existence incontestable d'une migration des Hadjarai vers le Soudan. En effet, le Soudan et le Nigeria furent les tout premiers pays vers lesquels les populations hadjarai émigraient et ce depuis le début de la colonisation. Mais face à la rigidité de l'administration coloniale française, les populations lassées par les multiples réquisitions et impôts, trouvèrent mieux de partir pour des horizons autres que les horizons français, moins contraignants que ceux sous lesquels ils vivaient. Ce

¹² CAOM, Carton 116, Rapport sur la situation politique et économique de la région du Batha 1953-1955.

choix leur a été offert par l'administration coloniale anglaise qui s'opérait dans les deux pays voisins du Tchad, en l'occurrence le Soudan et le Nigeria. Dès les années 1920, les départs des jeunes pour le Soudan et le Nigeria se déclenchèrent comme mentionnés dans le rapport de l'administration coloniale française.

La filière soudanaise de la migration hadjeraï a commencé depuis l'époque coloniale avec comme mobile le pèlerinage en direction de la Mecque¹³. Ces candidats-pèlerins, dépourvus des moyens pour continuer la mission, échouent et se convertissent en agriculteurs. Rappelons que le soudan est un pays d'agriculture par excellence. Au lendemain de l'indépendance du Tchad en 1960, la migration va s'intensifier sous l'effet de la violence croisée d'Etat et des bandes armées. La mobilité inhérente à la violence d'Etat commença dès 1965 avec le départ des paysans Moubi instigateurs de la révolte, d'abord dans la brousse, puis dans les montagnes nombreuses dans cette région (Netcho, 1997 ; Garondé, 2003). Plus tard, cette mobilité va se diriger vers le Soudan à propos de laquelle Bachar (1970 : 9) notait que « Les Moubi ont émigré en masse vers le Soudan, ... où ils ont même fondé un village dénommé Mangalmé ». Faisant référence à cette époque, Oudda Soumar (Djimet Seli, 2013 :84) déclarait que :

La peur de la répression du gouvernement a fait que pendant presque six mois, les hommes quittent le village très tôt le matin pour se réfugier en brousse pour ne rentrer que tard le soir. À la suite de cette vie de mobilité, nous qui sommes jeunes, sommes frustrés et sur le conseil de nos parents, qui nous trouvent trop exposés, nous avons fini par quitter le village pour aller au Soudan où j'étais resté trois ans avant de revenir au village. L'avantage d'aller au Soudan était non seulement d'avoir la sécurité, mais aussi d'avoir du travail rémunéré.

Le Nigeria constitue pour le Tchad, un pays de migration de choix depuis longtemps. La circulation des Tchadiens vers le Nigeria a pris de l'ampleur au gré des événements politiques douloureux qu'a connus le Tchad. En effet, ce pays voisin a accueilli des Tchadiens pendant les années de guerres ; le défunt président Malloum, y a séjourné pendant près de 20 ans avant de regagner le pays. Jusqu'à nos jours, les Tchadiens vont au Nigeria pour chercher du travail. C'est ainsi que des Hadjeraï sont allés dans ce pays voisin pour s'y installer. C'est ainsi qu'on les retrouve dans la marine, la police, le secteur tertiaire notamment (Kinder, 1980 : 227).

4.4.2.2. La filière camerounaise

Les premières immigrations des populations hadjeraï vers le Cameroun datent de l'époque qu'aucune source ne peut situer avec exactitude. À l'analyse, on peut penser que l'une des étapes est la période coloniale pour des raisons économiques,

¹³ À cette époque, le voyage pour le pèlerinage se faisait à pied et prenait parfois plusieurs années en aller-retour.

commerciales et surtout militaires dans le cadre des opérations de lutte contre les partisans de l'Union du Peuple Camerounais (UPC)¹⁴.

Dans le cadre des opérations du maintien de l'ordre constitutionnel de l'Etat camerounais naissant, le gouvernement de Ahidjo était confronté à l'hostilité de l'UPC qui trouvait que l'indépendance accordée n'était que de façade et qu'il fallait une lutte armée pour arracher et offrir la vraie souveraineté au pays. C'est dans ce cadre que des tchadiens et des Hadjarai en particulier étaient envoyés. Certains ne sont plus rentrés constituant ainsi la base de la diaspora Hadjarai au Cameroun.

L'immigration relative à l'économique concerne ceux des Hadjarai qui sont allés à la recherche d'emploi dans de nombreuses villes camerounaises. Ensuite, pour des raisons commerciales, les villes de Maroua, de Garoua et de N'Gaoundéré qui étaient célèbres à l'époque ont accueilli des Tchadiens et surtout des ressortissants du Guéra. Ceux qui les ont découvertes, les transporteurs et chauffeurs, trouvèrent en ces villes des centres d'affaires importants et choisirent de venir s'y installer définitivement. La troisième et la plus importante immigration des hadjerai est celle des années 1970-1980-1990 qui cumulent l'instabilité politique, la guerre civile et les famines (Adoum Minallah, 2012 : 39). En effet, la guerre civile, les exactions des régimes dictatoriaux et les déficits pluviométriques ont accéléré de l'immigration vers le Cameroun (Seli, 2013 : 35).

Des sources affirment en effet que les Hadjarai s'y sont installés depuis ces événements et se sont investis dans les Activités Génératrices de Revenus de tous ordres. Certains descendants de ces migrants ont même intégré la fonction publique camerounaise après avoir obtenu des documents de naturalisation.

Conclusion

Les Hadjarai ont vécu une série de mouvements de populations, dès l'époque coloniale, qui poussé une partie à immigrer vers des destinations proches ou lointaines. A l'analyse, les déterminants de ces immigrations sont les conséquences des souffrances occasionnées par les brutalités des répressions politiques, les souffrances socioéconomiques et les crises climatiques dont les conséquences sont la sécheresse et les famines. Pour se mettre à l'abri, ils ont dû immigrer.

Les éléments analysés tout au long de ce texte ont conduit à la constitution des fortes diasporas hadjarai à l'intérieur du territoire national dont les plus significatives se trouvent au Chari Baguirmi¹⁵, au Salamat et au Lac-Tchad.

Face aux violences tous azimuts exercées par les gouvernements, les rebelles et face aux aléas climatiques avec leurs corollaires de sécheresses et famines, l'instinct de

¹⁴ L'Union des Populations du Cameroun était un mouvement armé qui a lutté avec des armes pour l'indépendance du Cameroun. Il s'est mué en parti politique légal depuis l'avènement du processus démocratique en cours au Cameroun.

¹⁵ Dans cette région, propices aux activités agricoles, des villages entiers sont occupés et/ou créés par des ressortissants du Guéra.

survie a poussé certains Hadjarai vers l'immigration à l'étranger en particulier au Cameroun, au Soudan et au Nigeria.

Tout compte fait, les Hadjarai se trouvent dans divers endroits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Tchad. Ils constituent ainsi des diasporas solides qui facilitent bien intégrées dans tous leurs milieux d'accueils. La solidarité affichée par les diasporas hadjaray renforce davantage la cohésion entre les différentes composantes qui se considèrent comme un peuple homogène, par le biais des actions sociales (Bierschenk & de Sardan, 1994 : 37).

Sources et références bibliographiques

- Abras, R., 1967, Le canton Diongor-Aboutelfane, Mémoire de fin de formation, ENAM, N'Djamena.
- Arditi, C., 2003, Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad, Politique Africaine N° 91, pp. 51-67.
- Bangoura, T.M., 2005, Violences et politiques et conflits en Afrique, le cas du Tchad, Paris, l'Harmattan.
- Barka, A. 2002, Bitkine, « des coupeurs de routes rattrapés par un accident », Le Progrès No 1043 du mardi 30 juillet 2002.
- Barka, A. 2009, « Volet communication du PSANG II : Le Guéra prépare la naissance des trois radios », Le Progrès No 2536, pp. 2-3.
- Barth, H. 1927, Origine de sultanat du Baguirmi., Bulletin de recherches congolaises N025, pp. 372-389.
- Bayart, J.F. 1996, L'illusion identitaire, Paris, Fayard.
- Beauvilain, A. et al. 1995, « Les aléas et les variations climatiques au Tchad : leurs conséquences sur l'évolution des milieux naturels et le développement du monde rural », Revue scientifique du Tchad 4 (1).
- Beyem, R. 2000, Tchad : L'ambivalence culturelle et L'intégration nationale, Paris, l'Harmattan.
- Bouju, J. & M. De Bruijn, dir. (2007), Violences sociales et exclusions : Le développement Social de l'Afrique en question, APAD Bulletin 27-28.
- Bouquet, C. 1982, Tchad, genèse d'un conflit, Paris, l'Harmattan.
- Bourdieu, P. 1972, Esquisse d'une théorie de la pratique : Précédée de trois études d'ethnologie kabyle, Genève, Droz.
- Buijtenhuijs, R. 1987, Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984) : la révolution introuvable, Paris, Karthala.
- Djimet Seli, 2013, Déconnection identitaire Hadjarai, Thèse de Doctorat Ph. D, Université de Leiden, Pays Bas.

- Gali, N.G., (dir). 2007, Tchad: La grande guerre pour le pouvoir 1979-1980. N'Djamena: Al Mouna.
- Gali, N.G., 1985, Tchad: Guerre civile et désagrégation de l'Etat. Paris: Présence Africaine.
- Garonde, D.A., 2003, Témoignage d'un militant de Frolinat, Paris, L'Harmattan.
- Kinder, A., 1980, « Les mouvements migratoires en république du Tchad », Revue Juridique et Politique, 34 (1) pp. 218-236.
- Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 1993, La Population du Guéra en 1993.
Monographie, N'Djamena, INSEED.
- Nebardoum, D., 1998, Le Labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad, Paris, Harmattan.
- Netcho, A., 1997, Mangalmé 1965 : La révolte des Moubi. Editions Sépia.
- Parsons Talcott., 1955, « The kinship system of the contemporary United States », dans Parsons T, Éléments pour une sociologie de l'action, Paris, Plon, PP 129-150.
- Sardan de Olivier JP., 1995, La rigueur du qualitatif, Paris, L'Harmattan.
- Secours Catholique et Développement (SECADEV), 1991, Rapport d'activités.

Archives

Centre d'Archives d'Outre-Mer

- CAOM, Rapport sur la situation politique et économique de la circonscription du Batha, 1919-1944, Carton 113.
- CAOM, Rapport sur la situation politique et économique de la circonscription du Batha, 1943-1947, Carton 144.
- CAOM, Rapport sur la situation politique et économique de la région du Batha 1953-1955, Carton 116.